



Chemin de fer d'Enghien à Montmorency.
Transports à Grande Vitesse
Tarif spécial G.V. N°3 (Cartes d'Abonnement)



La Compagnie du Chemin de fer d'Enghien à Montmorency a l'honneur d'informer le Public qu'elle vient de soumettre à l'homologation de M^{le} le Ministre des Travaux Publics une nouvelle édition du Tarif Spécial G.V. N°3 (Cartes d'Abonnement entre Enghien et La Pointe-Raquet, d'une part et Enghien, Soisy et Montmorency, d'autre part.)

L'édition du Tarif Spécial G.V. N°3 est déposée dans les gares intéressées, où le Public peut, sur sa demande, en prendre connaissance.

Nota: *Un avis ultérieur fera connaître les dates d'homologation et de mise en vigueur de la nouvelle proposée*

Paris, le 19 octobre 1911

Affiche d'homologation annonçant une augmentation tarifaire. Noter que le transport des voyageurs s'assimile au... transport à grande vitesse !